



© Centre SMV Montigny-lès-Metz

# SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE : un tremplin pour l'avenir

Depuis le 15 octobre, 100 jeunes éloignés de l'emploi expérimentent à Montigny-lès-Metz le Service militaire volontaire (SMV). Ce nouveau dispositif vise à favoriser leur insertion professionnelle en les formant dans un cadre militaire.

« Former des jeunes au savoir, au savoir-être et au savoir-donner afin de savoir-devenir telle est la ligne directrice du Service militaire volontaire », précise le Lieutenant-colonel Dugast, responsable du premier centre à ouvrir ses portes en métropole, à Montigny-lès-Metz. Porté par l'Armée de Terre, le SMV conjugue insertion sociale et professionnelle.

Concrètement, les recrues s'engagent à suivre un parcours de formation d'une durée de 6 à 12 mois, afin de se réappropriier les règles de vie en collectivité, d'acquérir le savoir-être indispensable à toute activité professionnelle et de se préparer à l'emploi. Aussi, la formation militaire leur permet d'avoir un cadre, de découvrir « le vivre ensemble » avec port de l'uniforme, de pratiquer du sport et du secourisme<sup>1</sup> mais aussi d'obtenir le permis de conduire. La formation citoyenne apprend « le savoir-donner » en participant par exemple à des chantiers d'utilité publique. Quant à la formation aux compétences clés, elle offre l'opportunité d'acquérir ou de consolider les savoirs de base (lire, écrire...). Enfin, à partir de janvier, les jeunes suivront une formation professionnelle en

alternance. Grâce à la mobilisation des acteurs emploi / formation notamment Mission Locale, AFPA et un partenariat renforcé avec les institutions et des entreprises de la région (PSA...), 6 filières leur seront proposées : bâtiment, encadrement du centre, logistique, restauration, espaces verts et sécurité.

« Notre but n'est pas de former des combattants, mais bien d'amener à l'emploi ces jeunes en difficulté, dès l'issue de leur formation. Pour y parvenir, il est nécessaire de faire émerger des valeurs telles que la solidarité, la tolérance ou bien l'honneur », ajoute le Lieutenant-colonel Dugast. La caserne de Montigny-lès-Metz a reçu plus de 250 demandes. Pour 2016, l'objectif est d'accueillir 500 jeunes, de diversifier le panel des formations professionnelles proposées et de renforcer le partenariat avec les entreprises. « Parier sur le Service Militaire Volontaire, c'est relever le défi de l'insertion durable et de l'employabilité des jeunes », conclut le Lieutenant-colonel Dugast.

<sup>1</sup> Formation aux 1<sup>ers</sup> secours Sauveteurs secouristes du travail (SST).

## LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

### EN BREF

HOMMES ET FEMMES  
de 18 à 25 ans



CITOYENS FRANÇAIS  
résidant en métropole



### 2 TYPES de POPULATION :

- volontaire stagiaire (VS)  
(non diplômé, en difficulté sociale, éducative et professionnelle),
- volontaire technicien (VT)  
(pour une 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle)

### DURÉE :

6 à 12 mois  
pour les VS

12 à 24 mois  
pour les VT

### INDEMNITÉ :

313 € par mois  
pour les VS

675 € par mois  
pour les VT



### FORMATIONS DISPENSÉES de 4 types

- militaire
- professionnelle
- citoyenne
- générale avec remise à niveau scolaire